

Les étapes d'Autolib'

JUIN 2008

La Ville de Paris propose à 80 communes du cœur de l'agglomération francilienne d'être partenaires du projet Autolib'.

DÉCEMBRE 2009

Un appel d'offres est lancé par le Syndicat pour la mise en place, la gestion et l'entretien d'un service d'automobiles électriques en libre-service.

25 FÉVRIER 2011

Le Syndicat et la Société Autolib' signent le contrat de délégation de service public.

5 DÉCEMBRE 2011

Le service Autolib' est officiellement inauguré en présence de Bertrand Delanoë, Maire de Paris, Jean-Paul Huchon, Président de la Région Île-de-France, Vincent Bolloré, Président Directeur Général du Groupe Bolloré et de nombreux maires de la métropole parisienne. 250 stations sont alors en service.

10 JUILLET 2014

Marie-Pierre de La Gontrie, première vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France en charge des finances est élue Présidente d'Autolib' Métropole.

9 JUILLET 2009

Après plusieurs mois de concertation entre les différentes communes intéressées par le projet, le Préfet de Paris signe l'arrêté portant création du Syndicat mixte Autolib' qui regroupe alors 19 communes. Annick Lepetit, adjointe au Maire de Paris chargée des transports en est élue Présidente.

16 DÉCEMBRE 2010

Le Comité syndical, qui réunit les élus des communes adhérentes attribue la délégation de service public à la Société Autolib'.

JUILLET 2011

Quelques mois plus tard, les premières stations sortent de terre et en octobre une phase de test est lancée avec 66 voitures et 33 stations.

18 JUIN 2013

Le Comité syndical adopte une nouvelle dénomination, reflétant davantage son caractère métropolitain : le Syndicat mixte Autolib' s'appelle désormais Autolib' Métropole.

5 DÉCEMBRE 2014

Autolib' fête ses 3 ans et lance Utilib', version utilitaire de l'Autolib' dont le volume du coffre est de 900 litres. L'introduction de ce nouveau véhicule dans la flotte s'accompagne de la création d'un abonnement dédié aux artisans et par la construction de 250 nouvelles bornes de charge pour véhicules tiers.

Contact

Vous souhaitez nous rejoindre et installer Autolib' sur votre territoire ?
contact@autolibmetropole.fr



**Notre
syndicat**
un savoir-faire
performant

www.autolibmetropole.fr

Autolib' Métropole, un savoir-faire performant



Responsables de la publication : Véronique HACHÉ et Matthieu FIERLING. Comité de rédaction : Véronique HACHÉ, Matthieu FIERLING, Jérémie SWIDEREK. Crédits photos : Matthieu FIERLING excepté pour parties « Gouvernance », « Savoir - faire » (David VIEGAS) et partie « Nous rejoindre » (design du véhicule : Franck MAGNE, photo : Ian SCIGLIUZZI). Conception graphique : Invivo Communication 06 82 12 84 04. Imprimerie : Le Réveil de La Marne. Imprimé à 1500 exemplaires.

Gouvernance

Autolib' Métropole est un Syndicat mixte, que les communes ou établissements publics rejoignent sur la base du volontariat pour déployer le service Autolib' sur leur territoire.

L'exploitation d'Autolib' a été confiée à la Société Autolib' via une délégation de service public.

Aux côtés des communes, sont également adhérents :

- ➔ 7 EPCI : Argenteuil-Bezons, Charenton-Saint-Maurice, Clichy-Montfermeil, Grand Paris Seine Ouest, Mont Valérien, Plaine Centrale du Val-de-Marne, et Sud de Seine,
- ➔ 2 établissements publics : DEFACTO et le Syndicat Interdépartemental de gestion des terrains concédés à SOGARIS,
- ➔ 1 Département : les Hauts-de-Seine (92),
- ➔ la Région Île-de-France.

BUREAU SYNDICAL

Constitué de la Présidente et des Vice-Président(e)s, c'est une instance restreinte qui délibère sur les affaires relatives au fonctionnement et à la gestion courante d'Autolib' Métropole (personnel, locaux...), nécessitant une prise de décision rapide sans attendre que le Comité syndical se réunisse.

Chaque membre dispose d'une voix.

COMITÉ SYNDICAL

Constitué de l'ensemble des représentants des collectivités et établissements publics adhérents, il se réunit tous les deux mois pour statuer sur l'ensemble des sujets majeurs : budget, adhésion de nouveaux membres, extension du périmètre, approbation de conventions, etc. Ses travaux sont dirigés par la Présidente, assistée des Vice-Président(e)s. Chaque collectivité ou établissement public possède un nombre de voix égal au nombre de stations déployées sur son territoire.

COMITÉ DE SUIVI

Constitué de représentants d'Autolib' Métropole et de la Société Autolib', il permet au délégataire de rendre compte de son action concernant l'exploitation d'Autolib' au quotidien et aux élus de proposer des pistes d'amélioration et des innovations dans un souci constant de qualité du service rendu. C'est aussi l'occasion d'un échange équilibré et transparent, pour s'assurer que les engagements contractuels pris dans le cadre de la délégation de service public sont bien respectés.

Savoir-faire

Depuis sa création en 2009 par 19 communes, Autolib' Métropole n'a cessé d'étendre son périmètre pour répondre à la demande des élus franciliens, désireux de voir s'implanter Autolib' sur leur territoire. Fin 2014, 66 communes de la métropole parisienne participent ainsi à l'aventure Autolib'.

Les équipes d'Autolib' Métropole interviennent aux côtés des collectivités dès leur manifestation d'intérêt. Elles les accompagnent dans la définition du maillage prévisionnel de stations, dans les démarches administratives relatives à l'adhésion au dispositif et sont à tout moment à leur écoute pour répondre à leurs interrogations.

DÉPLOYER

Autolib' Métropole intervient aux côtés des collectivités pour les accompagner durant toutes les étapes du déploiement des stations Autolib'. Les techniciens d'Autolib' Métropole recueillent auprès des collectivités les emplacements potentiels des stations, et participent aux repérages sur site permettant de les valider. Ils supervisent également les études techniques préalables réalisées par le délégataire, assistent aux réunions sur site et s'assurent du bon état d'avancement et d'achèvement des travaux et du respect des délais. Autolib' Métropole intervient aussi à la demande des collectivités pour déployer un réseau public de recharge électrique, dans le prolongement des stations Autolib' déjà installées.

CONTRÔLER

Autolib' Métropole et son délégataire travaillent conjointement à l'amélioration régulière du service. Afin de veiller au respect des engage-

ments contenus dans la délégation de service public, Autolib' Métropole dispose d'un large panel d'indicateurs relatifs aux principales données du service (abonnements, locations, stations, véhicules). L'ensemble de ces données permet de vérifier le bon fonctionnement du service et de travailler de concert avec le délégataire sur des axes d'amélioration.

COMMUNIQUER ET INFORMER

Autolib' Métropole publie régulièrement les statistiques d'utilisation d'Autolib' via son site internet (autolibmetropole.fr rubrique « les chiffres en un clic »). Les représentants des communes membres sont également destinataires chaque mois d'un reporting précis des infrastructures en service, de leur fréquentation et du nombre d'abonnés. Première mondiale à cette échelle, Autolib' suscite un vif intérêt de la part d'institutions publiques et privées, tant en France qu'à l'étranger. Autolib' Métropole reçoit ainsi régulièrement de nombreuses délégations étrangères, désireuses d'en savoir davantage sur ce service innovant. En lien avec le délégataire, Autolib' Métropole organise également des actions locales de promotion d'Autolib', en participant notamment à des événements en lien avec la mobilité durable (salons, colloques) ou par le biais d'essais gratuits ouverts à tous.

Nous rejoindre

Les collectivités comprises dans la limite de la délégation de service public peuvent adhérer à Autolib' Métropole et déployer des stations Autolib' sur leur territoire.*

L'adhésion des collectivités extérieures à cette limite est soumise à l'agrément d'Autolib' Métropole et de la Société Autolib', afin notamment d'évaluer les impacts sur le fonctionnement du service et garantir une desserte efficace.

ADHÉSION

La collectivité identifie des emplacements potentiels pour les stations Autolib', selon les critères d'implantation fournis par Autolib' Métropole (densité de population et d'emplois, commerces, équipements). Ces emplacements sont validés lors d'une visite sur site, associant la collectivité, Autolib' Métropole et les services de Police. La collectivité délibère ensuite sur l'adhésion à Autolib' Métropole et l'approbation de la convention de déploiement* qui rappelle les emplacements des stations. Le Comité syndical d'Autolib' Métropole valide ensuite l'adhésion par une délibération concordante.

ÉTUDE

L'étude technique débute à la signature de la convention de déploiement*, sur la base des emplacements visités. Elle vise à vérifier la présence de réseaux à l'aplomb des mobiliers et à déterminer les points de raccordement électrique et télécom.

En cas d'impossibilité technique avérée au terme de l'étude, la collectivité propose un emplacement de substitution.

TRAVAUX

Les travaux sont précédés d'une réunion sur site associant l'ensemble des intervenants. Après la délivrance des arrêtés de travaux, l'intervention de l'entreprise débute pour la construction de la station Autolib'. ErDF se charge du raccordement des stations et les éventuels travaux d'adaptation du domaine public sont réalisés par la collectivité.

MISE EN SERVICE

Une fois la mise sous tension effectuée par ErDF et après la réalisation de différents tests de bon fonctionnement, la station est mise en service et ouverte au public. Enfin, une réunion de réception sur site est organisée afin de vérifier le bon achèvement des travaux. Elle associe à nouveau l'ensemble des intervenants.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Chaque station fait l'objet d'une subvention d'investissement versée par la collectivité à Autolib' Métropole, d'un montant de 60 000 € par station. Une indemnité de 750 € par place et par an est versée à la collectivité au titre de l'occupation du domaine, pour les stations qu'elle a subventionnées.

* disponible sur autolibmetropole.fr dans la rubrique « Nous rejoindre »



The background of the entire page is a photograph of a car with a green roof. The car is white, and the roof is covered in a dense layer of green grass. Several curved lines in blue, green, purple, orange, and white sweep across the left side of the image. In the background, a blurred street scene shows a person on a bicycle and a car.

Autolib' 2014 au cœur de la métropole



Les mesures phares de 2014

Avec le déploiement d'une centaine de véhicules Utilib', un service supplémentaire est offert à l'ensemble des abonnés

Mise en place d'une mesure permettant aux abonnés 1 Jour de bénéficier d'une heure de gratuité lors des pics de pollution

Dans la continuité de son action, Autolib' Métropole a décidé une simplification de la tarification de l'offre de recharge destinée aux professionnels

Utilib' a aussi été l'occasion de lancer une nouvelle offre, adaptée aux contraintes des artisans

Le concours Customoi a permis de stimuler la créativité d'artistes et de designers... et d'égayer les paysages de la métropole

Avec la création de 330 bornes de charges supplémentaires en 2014, Autolib' Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques la plus dense au monde

Autolib' Métropole s'est associé avec de grandes institutions dans le cadre de partenariats culturels



Marie-Pierre de La Gontrie
Présidente d'Autolib' Métropole et première vice-présidente de la Région Île-de-France

édito

CHAQUE ÉLU
QUI SIÈGE AU
SYNDICAT
APPORTE SON
SAVOIR-FAIRE
ET MET SON
EXPÉRIENCE
DU TERRAIN AU
SERVICE D'UNE
NOUVELLE
MOBILITÉ PLUS
ÉCOLOGIQUE

Lancé le 5 décembre 2011, Autolib' ne cesse de croître. De 19 villes adhérentes en 2009, nous sommes près de 70 aujourd'hui.

C'est le fruit d'un travail collectif unique en Île-de-France, où des élus se rassemblent pour construire et améliorer au quotidien un service public à l'échelle de la métropole. Autolib' est en marche et ne cesse de grandir, de jour en jour.

Le concept d'Autolib' sera la prochaine innovation à Londres et à Indianapolis où il s'exporte, mais ne l'est déjà plus pour les habitants de 7 départements franciliens tant il s'est glissé dans le paysage et les habitudes. Ce qu'Autolib' propose de nouveau dans notre métropole, ce sont tous les développements que nous continuons d'impulser avec les élus et la Société Autolib'. Ainsi, nous avons amélioré l'efficacité du système par l'ouverture d'un centre de maintenance plus performant où chaque jour des dizaines d'Autolib' sont révisées et réparées. De même, les mesures prises à chaque pic de pollution en offrant une heure gratuite aux abonnés 1 Jour, apportent une alternative à la voiture polluante en ville. Chaque élu qui siège au Syndicat apporte son savoir-faire et met son expérience du terrain au service d'une nouvelle mobilité plus écologique. Nous confirmons notre engagement dans la lutte contre la pollution en donnant aux professionnels un accès à des véhicules électriques utilitaires s'ils n'en possèdent pas, grâce à un abonnement créé pour eux : Utilib'. Autolib', c'est un service public, un bien collectif dont nous, élus d'Autolib' Métropole, sommes les garants. Autolib', c'est l'avenir écologique et urbain dont nous avons besoin, c'est l'outil de mobilité qui répond aux besoins des franciliens et qui nous rassemble dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

sommaire

3	L'édito de la Présidente	8	Un service éco-responsable	10	Un service au relais de la culture urbaine	12	Perspectives 2015
4	Extension du réseau Autolib' en 2014	15	Budget du Syndicat	16			

Responsables de la publication : Véronique HACHÉ et Matthieu FIERLING. **Comité de rédaction :** Véronique HACHÉ, Matthieu FIERLING, Jérémie SWIDEREK, Félix PERRIN, Sophie MILLOT, Mikaël PILLET. **Cartographie :** Félix Perrin. **Sources statistiques :** Autolib' Métropole. **Credits photos :** Matthieu FIERLING, excepté pages 8 et 9 (Mikaël PILLET) et page 15 (David VIEGAS). **Design des véhicules #Customoi :** Elena BORMIDA/Clément CHAVEAU (couverture), Catherine DEMORAND, Yannis PEREZ, Agence RENCART, Carinne ZIMMERMANN, Gaëlle MARROU/Clothilde LOURD, Franck Magné, Atelier ar-Chè Jérôme GIRARD/Chérifa SEHIMI, Valentin FERRE/Thomas BERTHMONT. **Conception graphique :** Invivo Communication 06 82 12 84 04. **Impression :** Le Réveil de La Marne. Imprimé à 1000 exemplaires.

Extension du réseau Autolib' en 2014

Liste des communes ayant adhéré en 2014 par département		
Essonne	91	Verrières-le-Buisson
Hauts-de-Seine	92	Antony Bourg-la-Reine Garches
Seine-Saint-Denis	93	Bobigny
Val-de-Marne	94	Nogent-sur-Marne Vincennes

Au 31 décembre 2014, on compte 66 communes adhérentes à Autolib' Métropole, dont 7 ont rejoint le Syndicat en 2014. Le nouveau périmètre d'Autolib' Métropole couvre désormais 418 km² (35,5 km² de plus qu'en 2013), soit un bassin de 3,15 millions d'emplois et une population majeure de 3,7 millions de personnes dont environ les deux tiers (2,5 millions) détiennent le permis de conduire.

En 2014, Autolib' Métropole a implanté 34 nouvelles stations (dont 4 en parking), soit 198 bornes supplémentaires. Plus des deux tiers (23) des stations ont été construites dans des communes ayant adhéré en 2013. Autolib' Métropole a également densifié le réseau de recharge publique avec la construction de plus de 220 bornes à Paris, dédiées à la recharge des véhicules tiers, ce qui porte leur total à plus de 470.

Le service Autolib' a poursuivi sa métropolisation. La part des stations situées en dehors de Paris est passée à 41%.

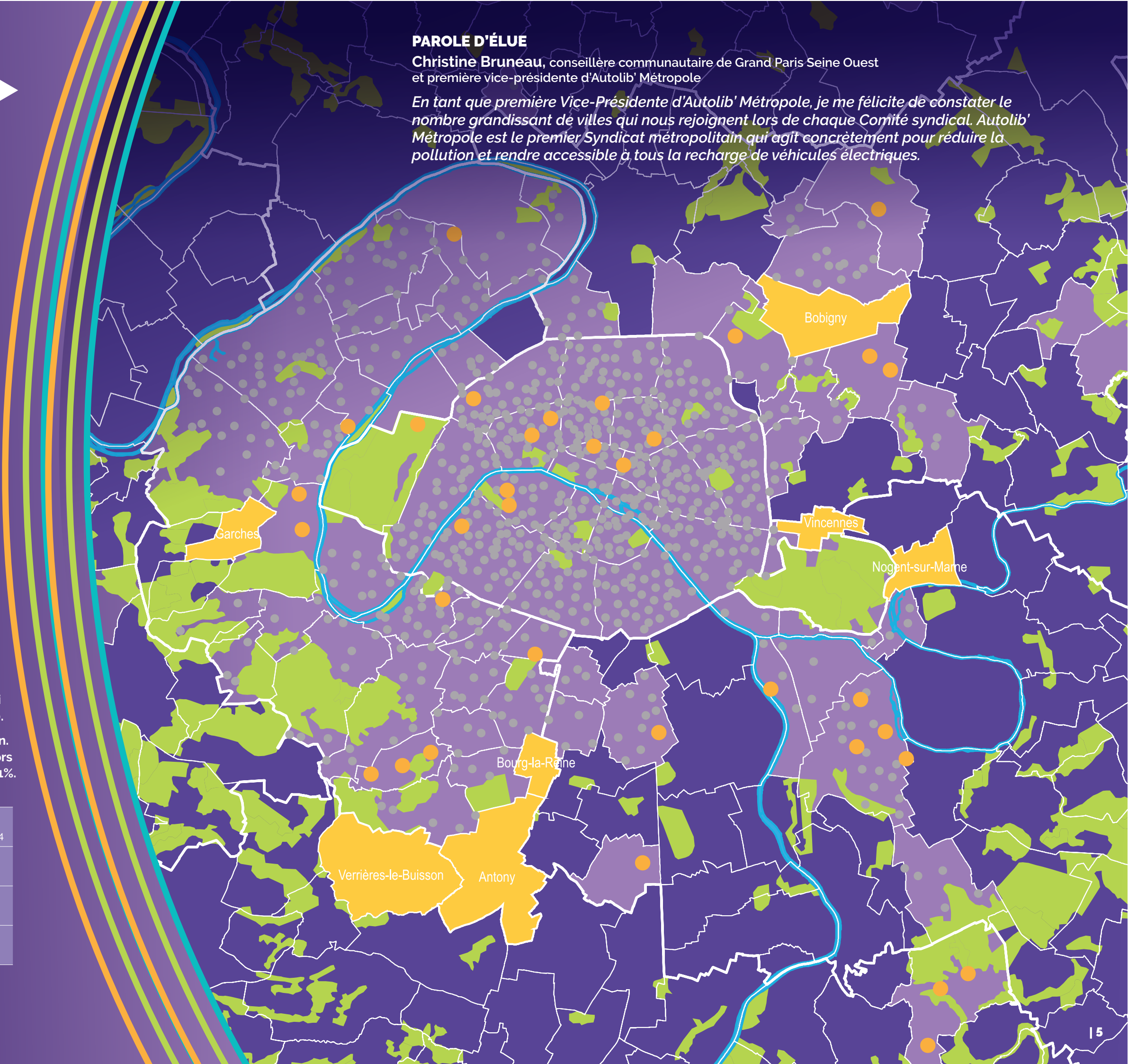
	Réalisé en 2014	En service au 31 décembre 2014
Stations	34	870
Bornes de charges	330	4 652
Espaces d'abonnement	0	71

Source : Autolib' Métropole, 2014

PAROLE D'ÉLUE

Christine Bruneau, conseillère communautaire de Grand Paris Seine Ouest et première vice-présidente d'Autolib' Métropole

En tant que première Vice-Présidente d'Autolib' Métropole, je me félicite de constater le nombre grandissant de villes qui nous rejoignent lors de chaque Comité syndical. Autolib' Métropole est le premier Syndicat métropolitain qui agit concrètement pour réduire la pollution et rendre accessible à tous la recharge de véhicules électriques.



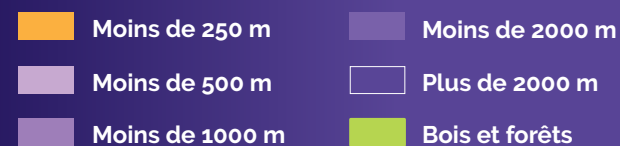
Le réseau de stations

au 31 décembre 2014

Légende

• Stations Autolib'

DISTANCE À UNE STATION



Au 31 décembre 2014, 54 des 66 communes adhérentes possèdent au moins une station Autolib'. Parmi elles, 6 ont installé leur première station.

En moyenne, 74% de la surface des communes (hors bois et cours d'eau) qui ont adhéré avant 2014 se trouve à moins de 500 mètres d'une station Autolib'. A Paris, ce pourcentage atteint 99%, il est de 75% dans le 92, 61% dans le 94 et 47% dans le 93.

La distance moyenne entre 2 stations Autolib' reste stable, à 356 mètres.

En ce qui concerne Paris Intra-muros, la distance moyenne entre deux stations est passée de 271 mètres fin 2013 à 266 mètres fin 2014.

En terme de comparaison, la distance moyenne entre deux stations Vélib' en 2013 est de 220 mètres.

**LE PÉRIMÈTRE
DES COMMUNES
ADHÉRENTES
COUVRE DÉSORMAIS :
418 KM²**

PAROLE D'ÉLU

Samuel Besnard, adjoint au maire de Cachan

Le service Autolib' est un succès car il permet d'offrir au plus grand nombre une alternative à la voiture polluante en ville. En augmentant la densité des stations Autolib' sur tout le périmètre, nous améliorons le service rendu aux usagers. Nous constatons que plus il y a de stations en proche couronne plus le nombre de trajets en rocade augmente.

Un service éco-responsable

85% des abonnés ont le sentiment que l'utilisation d'Autolib' entre dans une démarche écologique. C'est même l'une des 3 principales raisons de s'abonner au service pour 46% d'entre eux.*

AUTOLIB' UTILISE 100% D'ÉNERGIE RENOUELABLE POUR LA RECHARGE DES VÉHICULES

Sous l'impulsion d'Autolib' Métropole, la part d'électricité certifiée d'origine renouvelable utilisée pour alimenter les véhicules est passée de 50% à 100%. Cette énergie sert à la fois à recharger les Autolib', mais également les véhicules des particuliers et des entreprises qui souscrivent au service de recharge.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Si tous les déplacements réalisés en Autolib' avaient été faits en voitures thermiques, il y aurait eu environ 6 500 tonnes de CO₂ émises en plus en 2014 et un total de 12 500 tonnes supplémentaires de CO₂ depuis l'ouverture du service.

UNE DIMINUTION DE LA DISTANCE PARCOURUE EN AUTOMOBILE

Alors que la voiture particulière nécessite d'utiliser le véhicule pour des trajets « en boucle », Autolib' permet à ses abonnés de n'utiliser un véhicule que pour le trajet pour lequel il est strictement nécessaire. De fait, plus de 94% des trajets réalisés en Autolib' sont des trajets dits en « trace directe » au terme desquels les véhicules sont déposés dans des stations différentes des stations de départ.

Le dispositif de réservation de la place à l'arrivée, utilisé pour plus de 90% des locations, permet de rassurer l'usager sur le bon déroulement de son trajet mais diminue également la durée des trajets : il n'y a pas besoin d'attendre qu'une place se libère pour pouvoir se garer.

Autolib' Métropole a également incité la Société Autolib' à faire réaliser les trajets de rééquilibrage par les abonnés. C'est un processus gagnant/gagnant : les coûts d'exploitation diminuent, les

abonnés peuvent réaliser à moindre coût certains trajets utiles au service et le nombre global de déplacements diminue puisque le délégataire n'a pas besoin d'envoyer de personnel dans les stations à rééquilibrer. Ce dispositif doit être encore amélioré et les équipes d'Autolib' Métropole poursuivent leurs réflexions pour une meilleure régulation.

IMPACT SUR LA POLLUTION SONORE

En parcourant chaque jour des milliers de kilomètres sans aucune émission locale de polluants atmosphériques ni aucun bruit, Autolib' contribue à la diminution des nuisances engendrées par l'automobile. Pour la majorité des



utilisateurs, la qualité majeure d'Autolib', c'est de proposer à la location une voiture « électrique, silencieuse et écologique ». La réduction des nuisances sonores est considérée comme étant la principale qualité d'Autolib' pour 7% des personnes interrogées*.

MESURES MISES EN PLACE LORS DES PICS DE POLLUTION

À la demande de la Ville de Paris, Autolib' Métropole a supervisé la mise en œuvre de mesures exceptionnelles lors de plusieurs pics de pollution en 2014.

Durant le pic de pollution de mars 2014, le dispositif a permis d'accorder la gratuité d'une heure de location aux titulaires d'abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires. Ce sont ainsi plus de 30 000 heures de locations qui ont été réalisées par ce biais.

La mesure a été rééditée durant les pics de pollution des 17, 18 et 26 septembre 2014. Elle a profité aux abonnés 1 Jour, qui se sont vu offrir une heure de location.

Par délibération du Conseil de Paris de décembre 2014, la Ville de Paris a décidé d'offrir une heure de location aux abonnés 1 Jour lors des futurs épisodes de pollution, dès deux jours consécutifs de dépassement du seuil d'information ou en cas de dépassement du seuil d'alerte.

UTILIB' : UN SERVICE SUPPLÉMENTAIRE OFFERT À TOUS LES USAGERS

Autolib' Métropole confirme son engagement dans la lutte contre la pollution en donnant accès à ses abonnés à une centaine de véhicules électriques utilitaires. Ils sont utilisables sur réservation auprès du centre de relation clientèle. L'introduction de ces nouveaux véhicules dans la flotte Autolib' s'accompagne du lancement d'un nouvel abonnement réservé aux artisans et adapté à leurs contraintes spécifiques.

NOUVEAUX TARIFS DE RECHARGE POUR LES PROFESSIONNELS

L'ajout de 330 points supplémentaires porte à plus de 4 650 le nombre de bornes accessibles aux abonnés

au service de recharge et fait d'Autolib' le service de recharge pour véhicules électriques le plus dense au monde.

Afin d'accompagner l'essor de cette infrastructure hors norme, Autolib' Métropole a décidé de simplifier et d'harmoniser la tarification du service de recharge accessible aux professionnels. Ils peuvent désormais se recharger dans toutes les stations pour un coût de 1 euro par heure le jour et un forfait de 4 euros la nuit (de 20h à 08h).



PAROLE D'ÉLU

Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public

La pollution dans nos villes touche l'ensemble de nos concitoyens et surtout les plus fragiles. En offrant une heure gratuite aux abonnés 1 Jour, nous proposons une alternative à la voiture polluante en ville. Elle bénéficie à tous ceux qui s'abonnent les jours de pics de pollution.

Un service relais de la culture urbaine

En 2014, sous l'impulsion des élus d'Autolib' Métropole, la culture s'est invitée à tous les étages.

AUTOLIB' CUSTOMISÉES, DE L'ART EN DÉPLACEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC

Avec le concours Customoi, les 9 Autolib' créées par des artistes et designers sélectionnés par un jury de professionnels parmi 80 projets, ont servi une opération unique en son genre. Devenues œuvres d'art, elles ont circulé aux mains de plus de 3 600 chanceux qui ont pu les louer, sillonnant ainsi l'Île-de-France sur plus de 35 000 km. Au delà de donner à voir les créations d'artistes singuliers, le parti du respect a été pleinement gagné : qu'elles soient loufoques ou élégantes, au terme de leurs 4 mois de circulation, les 9 pièces uniques étaient rutilantes comme au premier jour !



TÉLÉTHON

A l'initiative de la Ville de Drancy et inspirée de l'idée originale des ateliers Ar-Chè, l'Autolib' Schmuff, (issue du concours Customoi) habillée d'un film de tableau blanc et munie de feutres de couleurs, a rendu visite aux 8 000 enfants de la ville pour recueillir le fruit de leur collecte de dons. Chacune des 35 écoles a marqué la petite Autolib' d'un dessin ou d'une signature, un témoignage émouvant de leur solidarité.

PARTICIPEZ ! ...

Deux concours photos d'Autolib', customisées et classiques, ont été organisés en 2014 pour stimuler la créativité des usagers ou des passants. Que les clichés soient esthétiques, drôles ou surprenants, les meilleurs photographes amateurs ont été récompensés pour avoir su porter un regard neuf sur les petites citadines.

Le concours Customoi, dont le directeur artistique était Jean-Christophe CHOBLET, a fait réagir beaucoup d'internautes sur les réseaux sociaux.

... ET ALLEZ VOIR PAR VOUS-MÊME !

Autolib' multiplie les partenariats avec les lieux culturels. Des grandes institutions telles que le Musée d'Art Moderne ou le Grand Palais ; aux festivals de cinéma Espagnol ou de la bande dessinée à Puteaux, Autolib' s'est transformée en passe-partout culturel en offrant des places et des facilités d'accès.

DON DE PARC INFORMATIQUE

Dans la continuité de sa réflexion, Autolib' Métropole a décidé, à la suite de son renouvellement de parc informatique, de faire don de son ancien matériel au Secours Populaire. Une dizaine d'ordinateurs ont été remis à neuf et profitent ainsi à un nouveau public.

LE SITE INTERNET AUTOLIBMETROPOLE.FR

Depuis sa modernisation autant esthétique que fonctionnelle, le site d'Autolib' Métropole a vu sa fréquentation augmenter. En 2014, le trafic a été multiplié par 10, passant de 1 600 connexions pour l'année 2013 à 16 500 pour l'année 2014. On y trouve toute l'actualité du Syndicat, les derniers chiffres relatifs à l'usage du service, la carte des communes adhérentes, un espace membre accessible aux représentants des communes, ainsi que plusieurs documents téléchargeables (tableau de bord, rapport d'activité, etc...).

PAROLE D'ÉLU

Jean-Luc Millard,
adjoint au maire de Drancy

Toutes ces initiatives qui donnent de la couleur à nos Autolib' les rendent plus joyeuses, et permettent d'installer toujours davantage le véhicule électrique dans le paysage urbain. Nous n'en sommes encore qu'au début et pourtant déjà Autolib' fait partie intégrante de notre environnement quotidien. Je le vois dans ma ville et dans l'enthousiasme des enfants qui ont signé l'Autolib' ayant permis de récolter des dons pour le Téléthon.



L'optimisation de la maintenance des véhicules

Sous l'impulsion d'Autolib' Métropole, le délégataire a regroupé depuis octobre 2013 l'ensemble des opérations de maintenance des véhicules sur un seul site, le Centre Ney, situé Porte d'Auber-villiers à Paris.

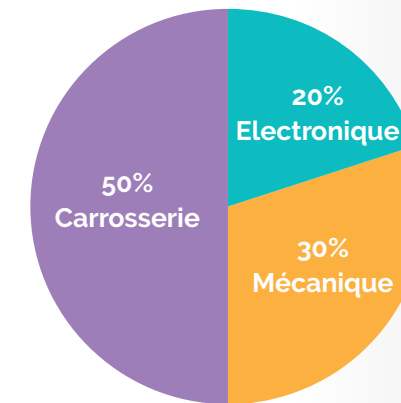
LES LOCAUX

Le Centre Ney occupe trois hangars sur une surface totale de 3 000 m². Il prend en charge l'intégralité de la maintenance des véhicules : contrôle technique, nettoyage, réparations légères (remplacement des rétroviseurs et pare-chocs, regonflage des pneus) et réparations lourdes (carrosserie).

Dans le premier hangar, les Autolib' sont réceptionnées et diagnostiquées afin d'identifier les réparations nécessaires. Le deuxième hangar accueille les ateliers spécialisés en mécanique et carrosserie, ainsi que le magasin de pièces détachées. Enfin, le troisième hangar regroupe les Autolib' fraîchement réparées pour un nettoyage complet avant leur remise en circulation.

GRÂCE AUX GAINS DE PRODUCTIVITÉ ENGENDRÉS PAR LA CENTRALISATION DES ACTIVITÉS DE MAINTENANCE, LE TAUX D'INDISPONIBILITÉ DES VÉHICULES EST PASSÉ SOUS LA BARRE DES 10% EN 2014

RÉPARTITION DES TÂCHES



UNE CAPACITÉ DE TRAITEMENT EN HAUSSE

Le Centre Ney possède une capacité d'environ 100 véhicules. Il permet aux équipes de prendre en charge en moyenne 50 à 70 véhicules par jour. Depuis son ouverture, le Centre Ney a pris en charge 40 000 véhicules, en majorité pour des réparations légères (remplacements ou remises à niveaux d'équipements).

L'EXPERTISE

Si les véhicules restent immobilisés en moyenne moins de 24 heures, c'est en grande partie grâce à l'expertise et l'efficacité de l'équipe du Centre Ney qui représente soixante personnes. On y compte vingt mécaniciens et carrossiers, dix spécialistes de l'électronique et une équipe de vingt personnes pour le nettoyage des véhicules, auxquels s'ajoutent le personnel administratif et l'encadrement.

PAROLE D'ÉLU

Patrice Pattée, adjoint au maire de Sceaux

Autolib' crée des emplois locaux. Nous avons installé le garage de réparation et d'entretien des Autolib' dans le nord de Paris à la frontière avec la Seine-Saint-Denis. Le Centre Ney qui voit passer 100 voitures par jour a permis la création de 60 emplois. La transition énergétique est en marche !

Le personnel est réparti en trois équipes qui travaillent en relais, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre afin d'assurer un service continu.

L'ajout d'un hangar supplémentaire devrait bientôt permettre une augmentation de la capacité d'accueil du site, et la création d'espaces supplémentaires dédiés au nettoyage.

Le centre de réparation du Boulevard Ney

traite 50 Autolib' en 24 heures

1



RÉCEPTION ET DIAGNOSTIC

Diagnostic des parties électroniques et gestion administrative du véhicule (déclaration de sinistre, actualisation de la fiche véhicule,...).

2



DEMANDE DE RÉPARATION

Une fois le diagnostic réalisé, le véhicule est conduit à l'atelier correspondant à sa panne ; carrosserie, mécanique ou électronique.

3



ATELIER MÉCANIQUE et/ou CARROSSERIE

Traitement des réparations, puis les véhicules sont inspectés en totalité et un contrôle technique est systématiquement réalisé avant la remise en circulation.

4



NETTOYAGE ET REMISE EN CIRCULATION

Fraîchement réparées, les Autolib' sont prises en main par les équipes de nettoyage avant d'être remises en circulation pour de nouvelles utilisations.

Budget du Syndicat

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	2013	2014
Financement des stations	8 000 000	5 070 649
Remboursement prêt	1 800 000	1 800 000
Autres dépenses en matériels et logiciels	46 000	34 793
Dépôts et cautionnement	1 439	-
Total	9 847 439	6 905 442

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2013	2014
Subventions des stations	1 423 140	4 403 500
Recettes diverses (FCTVA et cautions)	20 338	2 374
Total	1 443 478	4 405 874

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2013	2014
Redevances d'occupation, études et loyer	2 036 447	2 539 925
Charges de personnel	644 200	686 545
Intérêts	769 986	690 325
Autres charges de gestion courante	4 792	37 358
Charges exceptionnelles (pics de pollution) et dépenses imprévues	-	-
Total	3 455 425	3 954 153

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2013	2014
Redevances d'occupation et de frais de contrôle	3 370 894	3 473 837
Cotisations et remboursement des annuités	524 373	842 300
Autres produits de gestion courante	2 700	26 472
Compensation pics de pollution et pénalités	-	435 477
Remboursements divers	-	10 210
Total	3 897 967	4 788 296

PAROLE D'ÉLU

Xavier Caron, adjoint au maire d'Enghien-les-Bains
Dans un souci constant d'amélioration du service, nous avons décidé de voter de nouveaux tarifs plus lisibles et plus accessibles pour les entreprises désireuses de s'abonner au service de recharge pour les véhicules électriques de leur flotte. Autolib' est le premier service au monde de recharge de véhicules sur voirie, il contribue à favoriser l'essor du véhicule électrique.

Perspectives 2015

ÉTENDRE ET DENSIFIER LE RÉSEAU

Autolib' est à ce jour le service de recharge de véhicules électriques sur voirie le plus dense au monde. Afin de permettre à tous l'accès à la mobilité électrique, Autolib' Métropole va poursuivre en 2015 l'extension et la densification de son infrastructure de recharge. Cela passera par l'adhésion de nouvelles communes et l'ajout de bornes supplémentaires dans les stations existantes. Afin d'accompagner l'extension et la densification du réseau, de nouveaux véhicules seront également mis en service.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION

Paris accueillera en décembre 2015 la COP 21, Conférence des Nations Unies pour le Climat, durant laquelle les enjeux de réduction de la pollution en ville seront plus que jamais au cœur des débats. Autolib' sera l'un des porte-drapeaux de cet événement et se mettra aux couleurs de l'Europe. Autolib' Métropole continuera d'œuvrer, avec les villes adhérentes, à la réduction des émissions de polluants de proximité en rendant le service toujours plus accessible, en proposant aux nouveaux conducteurs de profiter de conditions préférentielles pour toute souscription d'un abonnement d'un an ou encore en maintenant le dispositif d'une heure de location gratuite pour les abonnés 1 Jour lors des pics de pollution.

AMÉLIORER LE SERVICE

Dans un souci d'amélioration de l'intermodalité et de simplification, Autolib' Métropole souhaite que les usagers puissent s'identifier au service Autolib' à l'aide de Leur Passe Navigo®. Cela permettra d'ancrer davantage Autolib' comme une solution supplémentaire dans l'éventail des services publics de transport. Enfin, la création d'une communauté d'usagers Autolib' devrait voir le jour afin d'impliquer les abonnés dans l'amélioration de la propreté et l'équilibre du service.

PAROLE D'ÉLU

Thierry-Michel Isoard, conseiller municipal délégué d'Asnières-sur-Seine
Les élus d'Autolib' Métropole réfléchissent ensemble à améliorer sans cesse le service public. En 2015, nous testerons la création du Club Autolib' pour une meilleure régulation des stations et un questionnaire déclaratif sera mis en place dans les voitures afin de faire contribuer les usagers à l'amélioration de la propreté.





Autolib'
2014
au cœur
de la métropole

www.autolibmetropole.fr



2014,

Autolib' Métropole
en chiffres



sommaire

3	L'édito de la Directrice	8	Comment ? Les abonnements	12	Où ? Les trajets
4	Qui ? Les abonnés	14	Quand ? Les usages	16	Quoi ? Les véhicules & les stations
18	Recharges	22	Chiffres clés	23	Glossaire

Responsables de la publication : Véronique HACHÉ et Matthieu FIERLING. **Comité de rédaction :** Véronique HACHÉ, Matthieu FIERLING, Jérémie SWIDEREK, Félix PERRIN. **Cartographie & Statistiques :** Félix Perrin. **Sources statistiques :** Autolib' Métropole. **Crédits photos :** Matthieu FIERLING. **Design du véhicule en couverture :** Agence RENCART. **Conception graphique :** Invivo Communication 06 82 12 84 04. **Imprimerie :** Le Réveil de La Marne. Imprimé à 1000 exemplaires.



Véronique Haché
Directrice d'Autolib' Métropole

édito

**TOUTES LES 24H,
LES USAGERS
PARCOURENT
2,5 FOIS LE TOUR
DE LA TERRE
SANS BRUIT
NI ÉMISSIONS
POLLUANTES**

Autolib' est le premier dispositif de voitures électriques en libre-service dans le monde. Voulue par les élus franciliens, il rencontre un réel succès auprès des usagers car il est simple, accessible et adapté aux nouveaux besoins de mobilité en Île-de-France.

L'analyse des données sur la mobilité en Autolib' en 2014 permet de mettre en évidence le principal avantage de ce service public : le réseau des stations qui permet d'effectuer des trajets directs sans obligation de revenir à la station de départ.

Autolib' est devenu un maillon supplémentaire dans la chaîne des déplacements quotidiens. Sur l'ensemble de l'année 2014, 4 millions de locations ont été réalisées. Toutes les 24h, les usagers parcourent 2,5 fois le tour de la terre sans bruit ni émissions polluantes de proximité.

Parmi les inscrits au service, les jeunes sont surreprésentés. L'âge moyen des abonnés un an est passé de 40 à 38 ans en raison d'un triplement du nombre des abonnés de moins de 20 ans. La part des femmes est en constante augmentation. En 2014, elles représentent 36% des abonnés annuels.

Autolib' répond à une nouvelle forme de mobilité qui s'affranchit définitivement de la possession de la voiture thermique en ville.

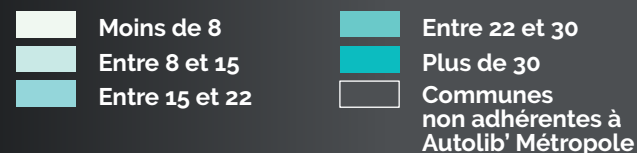
Qui ? Les abonnés

Nombre d'utilisateurs pour 1000 habitants en 2014 dans les communes adhérentes

Cette carte représente la densité d'utilisateurs* dans chacune des communes adhérentes, rapportée à la population en âge de conduire.

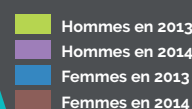
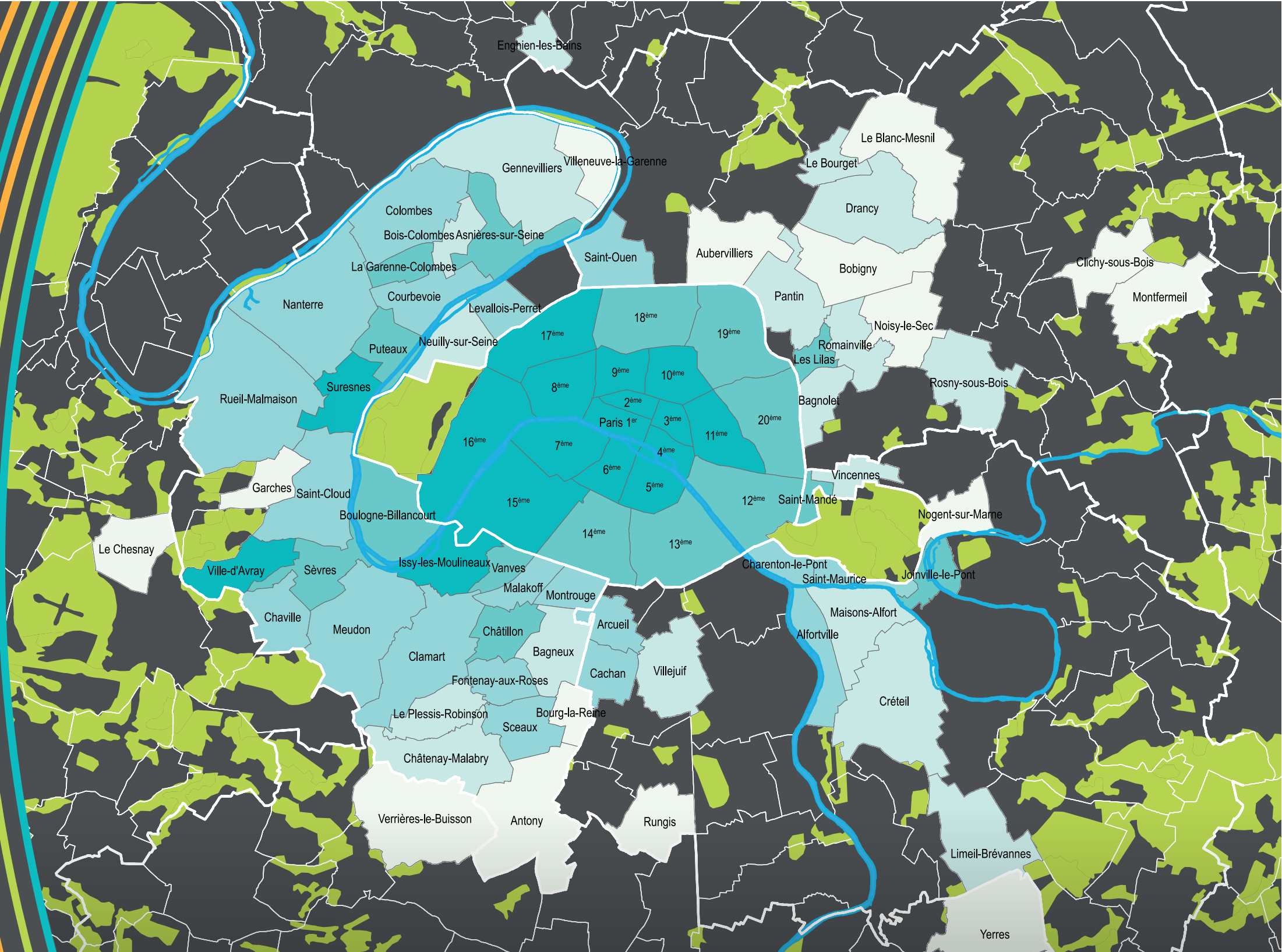
En 2014, parmi les 96 398 utilisateurs du service, 91% soit 87 923 (contre 92% en 2013) résident dans l'une des 66 communes adhérentes à Autolib' Métropole. Parmi ces derniers, la part des utilisateurs résidant en dehors de Paris a progressé de 1 point en 2014 pour atteindre 35%.

Densité d'utilisateurs pour 1000 habitants en âge de conduire

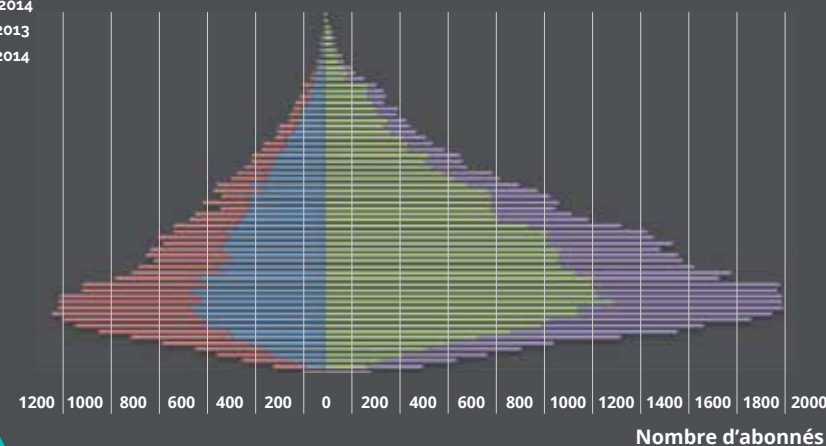


	2012	2013	2014	Progression 2013-2014
Communes adhérentes	9,9	16,5	23,9	+45%
Paris	12,5	22	32,4	+47%
Proche couronne	6,8	11	16,1	+46%
Yvelines (78)	NA	0,6	1,1	NA
Essonne (91)	NA	0,5	4,6	NA
Hauts-de-Seine (92)	7,1	13,3	20,3	+52%
Seine-Saint-Denis (93)	5,3	6,1	8,7	+41%
Val-de-Marne (94)	6,6	10,9	14	+28%
Val-d'Oise (95)	NA	3,5	9,1	NA

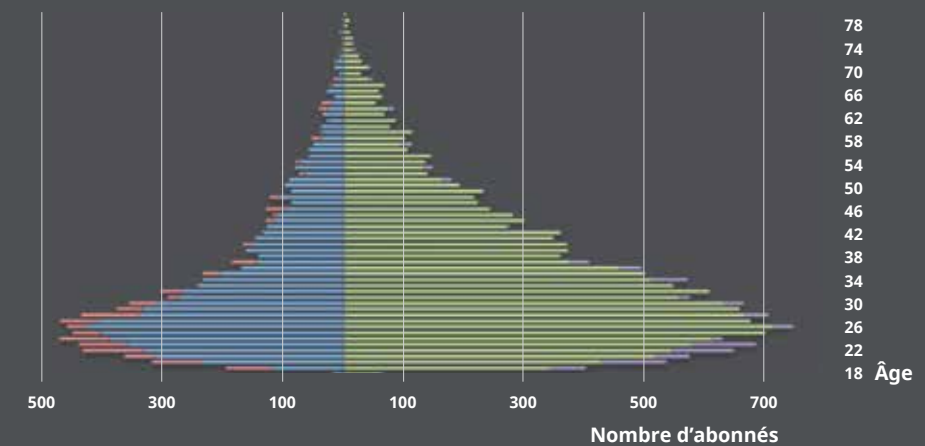
Ces graphiques représentent la répartition par sexe et par âge des abonnés 1 An et des abonnés de courte durée en 2014. L'âge moyen des abonnés 1 An est passé de 40 à 38 ans du fait notamment d'un triplement du nombre d'abonnés de moins de 20 ans. L'âge moyen des abonnés de courte durée est passé de 35 à 33 ans. Par ailleurs, le mouvement de féminisation engagé depuis 2012 s'accroît. La proportion de femmes disposant d'un abonnement 1 An est passée de 33% à 36% en 2014. Durant la même période, celle des femmes disposant d'un abonnement de courte durée est passée de 33 à 35%.



PYRAMIDE DES ÂGES DES ABONNÉS 1 AN EN 2014



PYRAMIDE DES ÂGES DES ABONNÉS DE COURTE DURÉE EN 2014



Qui ? Les abonnés

Nombre d'inscrits par commune non adhérente au 31 décembre 2014

Sur les 123 000 inscrits franciliens depuis l'ouverture du service Autolib', 10 600 (8,6%) habitent dans une commune non adhérente à Autolib' Métropole. Ces derniers ont acheté plus de 11 000 abonnements en 2014. 59% d'entre eux sont des abonnements de courte durée et 41% des abonnements 1 An contre respectivement 61% et 39% en 2013 et 69% et 31% en 2012.

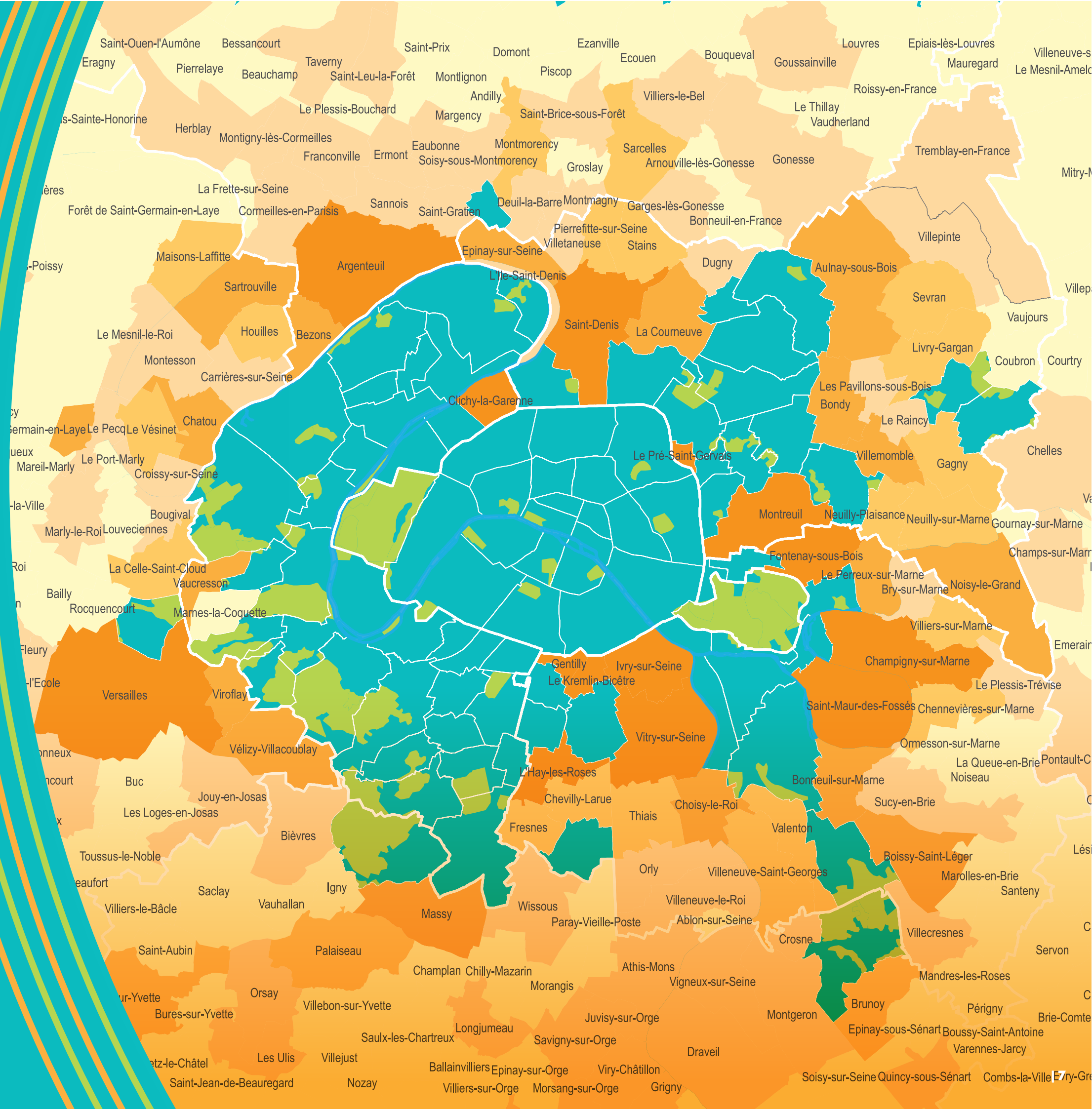
2 communes non adhérentes comptabilisent plus de 500 inscrits (Montreuil et Clichy-la-Garenne), 5 en ont plus de 200 (Ivry-sur-Seine, Pré-Saint-Gervais, Vitry-sur-Seine, Kremlin-Bicêtre et Saint-Denis) et 7 ont plus de 100 inscrits.

9 communes ont décidé d'adhérer en 2015 (Argenteuil, Bezons, Champigny-sur-Marne, Clichy-la-Garenne, Dugny, Epinay-sur-Seine, Montreuil, Neuilly-Plaisance et Vélizy-Villacoublay) et des contacts sont en cours avec de nombreuses autres collectivités de la métropole parisienne.

Nombre d'inscrits par commune

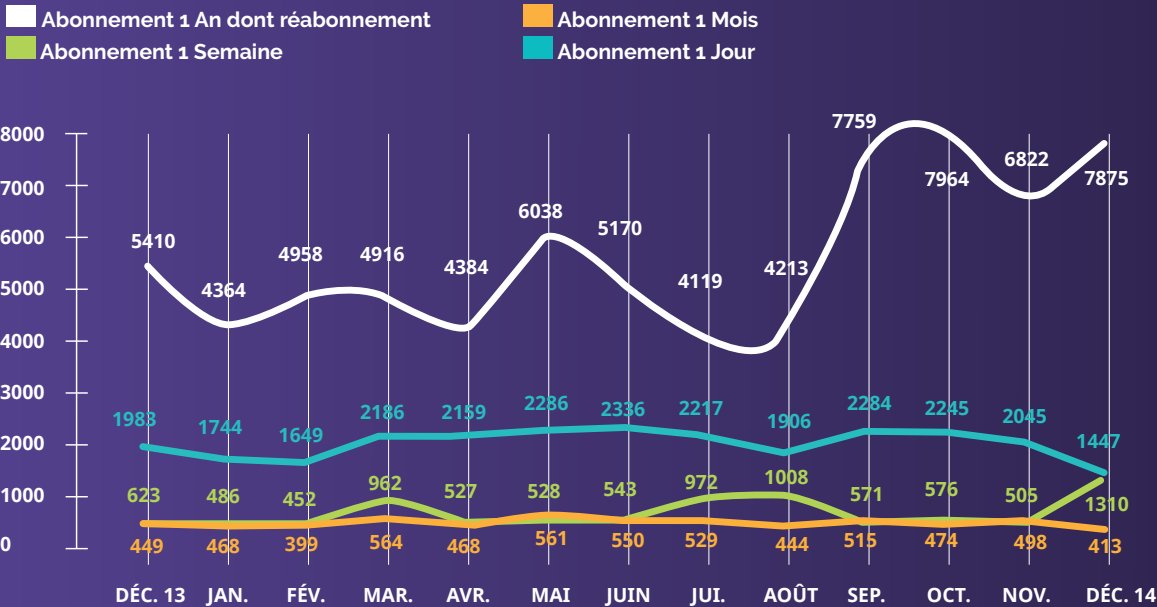


**8,6% DES INSCRITS
RÉSIDENT DANS UNE
COMMUNE
NON ADHÉRENTE**



Comment ? Les abonnements

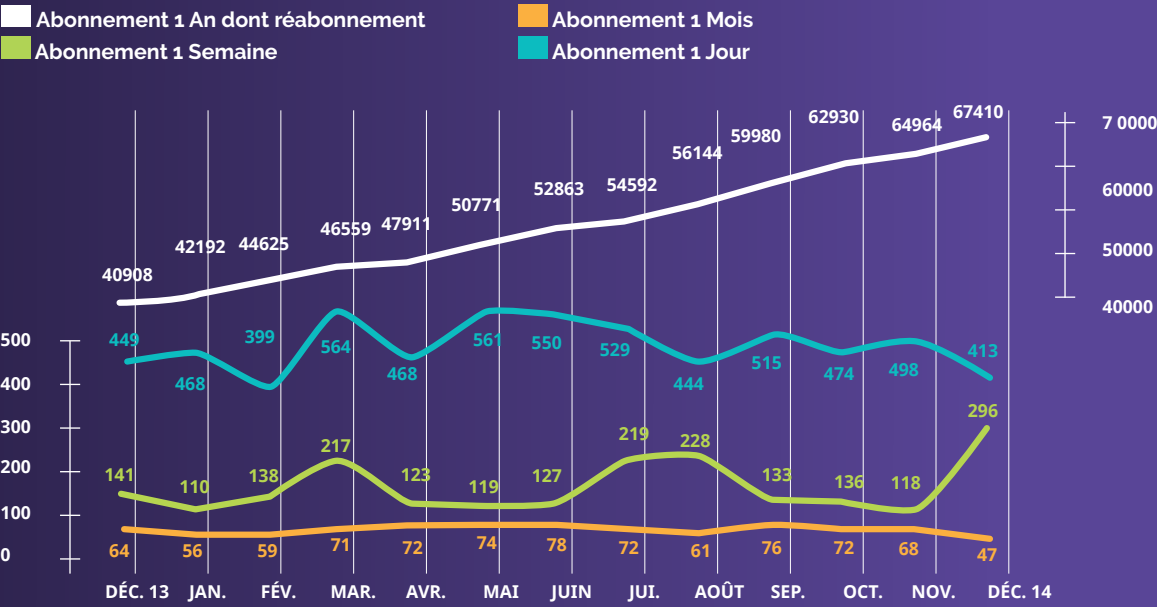
Ventes d'abonnements Autolib' en 2014



En 2014, 109 000 abonnements ont été vendus, contre 75 000 en 2013. On enregistre donc une progression des ventes de 45 %. Les ventes d'abonnements 1 An ont progressé de 67% passant de 41 000 abonnements vendus en 2012 à 68 500 en 2014. 48% des abonnements 1 An vendus sont des réabonnements. Les ventes d'abonnements de courte durée (1 Mois, 1 Semaine et 1 Jour) se sont stabilisées. On constate néanmoins des augmentations de ventes temporaires tout particu-

lièrement pour l'abonnement 1 Semaine, durant les vacances scolaires. Depuis la refonte du Forfait 16 heures en Forfait 8 heures en juillet 2013, cette formule connaît un véritable succès avec 433 abonnements vendus en 2014 contre 172 en 2013. Le Forfait 8 heures a une durée de validité de 2 mois et permet l'accès au service à 4 utilisateurs distincts.

Abonnements Autolib' actifs en 2014



En moyenne, sur une journée d'octobre 2014, il y avait 72 abonnements 1 Jour actifs, 130 abonnements 1 Semaine actifs, 474 abonnements 1 Mois actifs et 62 930 abonnements 1 an actifs. Les abonnés 1 An représentent 99% de l'ensemble des abonnés actifs et réalisent 96,8% des locations.

TYPES D'ABONNEMENTS	NOMBRE DE LOCATIONS PAR PÉRIODE
Abonnements 1 An	5,7 par mois
Abonnements 1 Mois	10,3 par mois
Abonnements 1 Semaine	4,3 par semaine
Abonnements 1 Jour	1,5 par jour

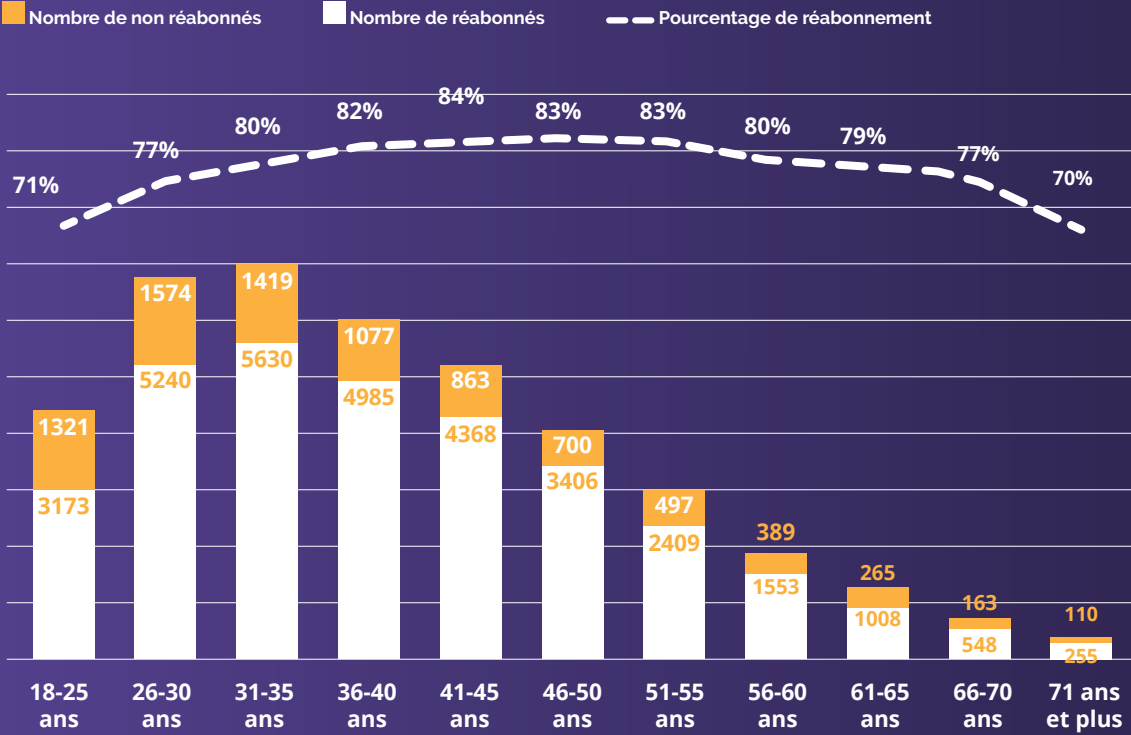
NOMBRE D'ABONNEMENTS VENDUS ENTRE 2012 et 2014 ET PROGRESSION EN %

TYPES D'ABONNEMENTS	2012	2013	2014	Progression 2013-2014
Abonnements 1 An	18 775	40 974	68 582	+67%
Abonnements 1 Mois	4 891	6 447	5 883	-9%
Abonnements 1 Semaine	8 850	9 629	8 440	-12%
Abonnements 1 Jour	17 323	18 020	24 504	+36%
Forfait 8 heures	0	172	433	+152%



Comment ? Les abonnements

TAUX DE RÉABONNEMENT DES INSCRITS AYANT SOUSCRIT UN ABONNEMENT 1 AN EN 2013

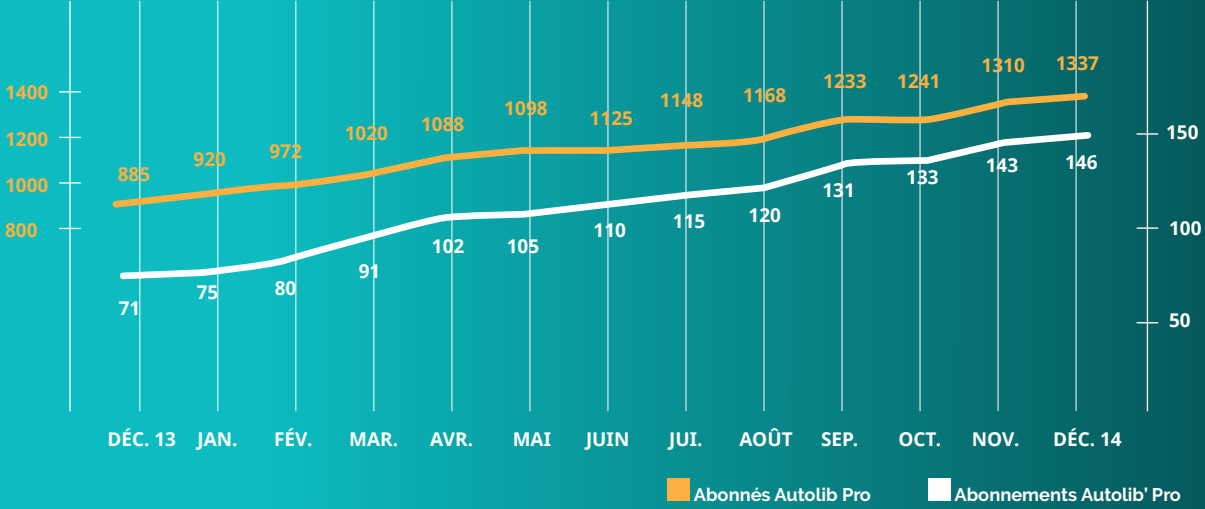


79,5% des personnes ayant souscrit un abonnement 1 An en 2013 ont fait le choix de renouveler leur abonnement en 2014 (contre 71% en 2013). Notons que le taux de réabonnement est particulièrement élevé (supérieur à 83%) chez les 35-55 ans. Malgré des chiffres moins élevés chez les 18-25 ans (71%) et les plus de 70 ans (70%), ces taux ne cessent de croître depuis 2013. Enfin, nous observons un taux de réabonnement plus élevé chez les abonnés qui habitent dans une commune adhérente que chez les abonnés hors communes adhérentes (80,5% contre 70%).

LE TAUX DE RÉABONNEMENT EST SUPÉRIEUR À 83% CHEZ LES 35-55 ANS



ABONNEMENTS ET ABONNÉS AUTOLIB' PRO ACTIFS EN 2014



En 2014, 84 abonnements Autolib' Pro ont été souscrits (contre 77 abonnements Pro vendus en 2013). Ces forfaits permettent à 526 nouveaux abonnés de profiter du service. Le taux de renouvellement des abonnements vendus en 2012 et 2013 et qui concernent 800 abonnés s'établit à 90%. En 2014, on compte en moyenne 9 abonnés par abonnement Pro contre une moyenne de 7 en 2013.

	2012	2013	2014	Progression 2013-2014
Nombre de forfaits Autolib' Pro vendus dans l'année	26	77	84	+9%
Nouveaux abonnés Autolib' Pro	275	536	526	-2%



Où ? Les trajets

Fréquentation des stations en 2014

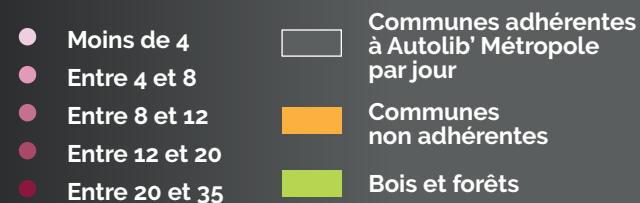
En 2014, 4 016 000 locations ont été réalisées soit près de 50% de plus qu'en 2013. On compte en moyenne 13 départs de locations par jour et par station contre 11 en 2013.

Sur les 34 nouvelles stations installées en 2014, 8 d'entre elles sont déjà plus utilisées que la moyenne.

Dans la continuité de l'an dernier, plus de 99% des stations ont été plus utilisées en 2014 qu'en 2013.

Dans le top 10 des stations les plus utilisées, 3 se situent en proche couronne (2 stations à Boulogne-Billancourt et 1 à Saint Mandé). Les autres se situent à Paris.

Nombre de locations

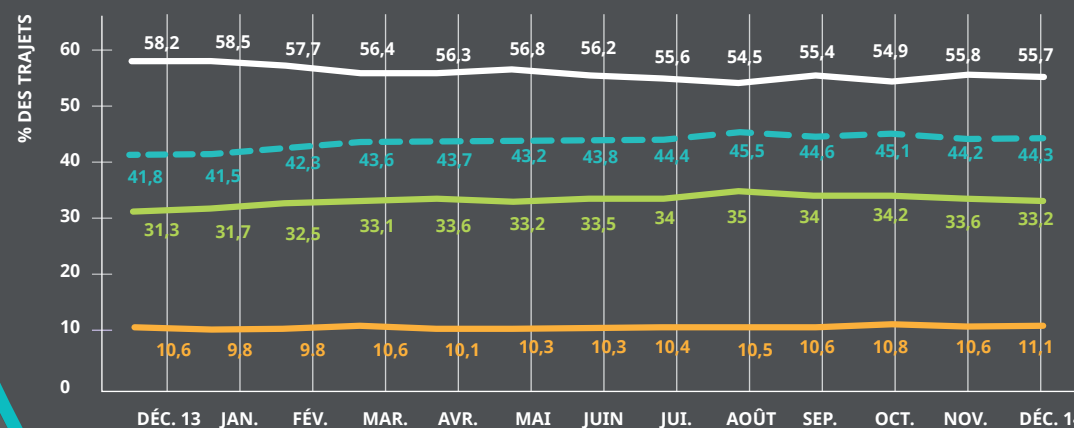


Ne sont prises en compte que les durées durant lesquelles les stations ont été ouvertes.

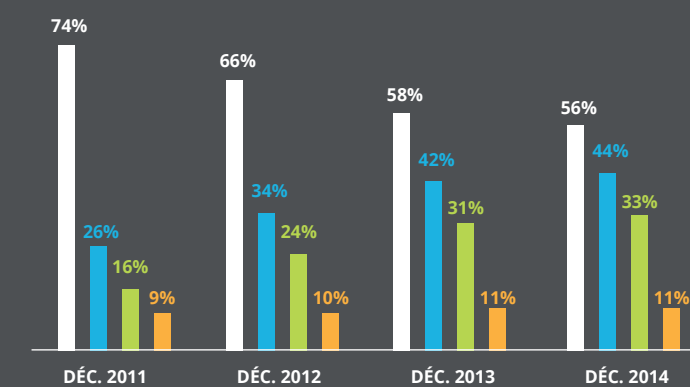
En 2014, Autolib' accentue sa dimension métropolitaine. La part des trajets ayant pour origine et/ou destination la proche couronne passe de 41,8% à la fin 2013 à 44,3% à la fin 2014. Cela correspond à environ 1 trajet toutes les 20 secondes ayant un lien avec la proche couronne.

La part des trajets à l'intérieur d'une même commune ou d'un même arrondissement représente 12,5%. Elle était de 14,4% en 2013 et 17,2% en 2012.

ORIGINES ET DESTINATIONS DES TRAJETS (du 1 décembre 2013 au 31 décembre 2014)

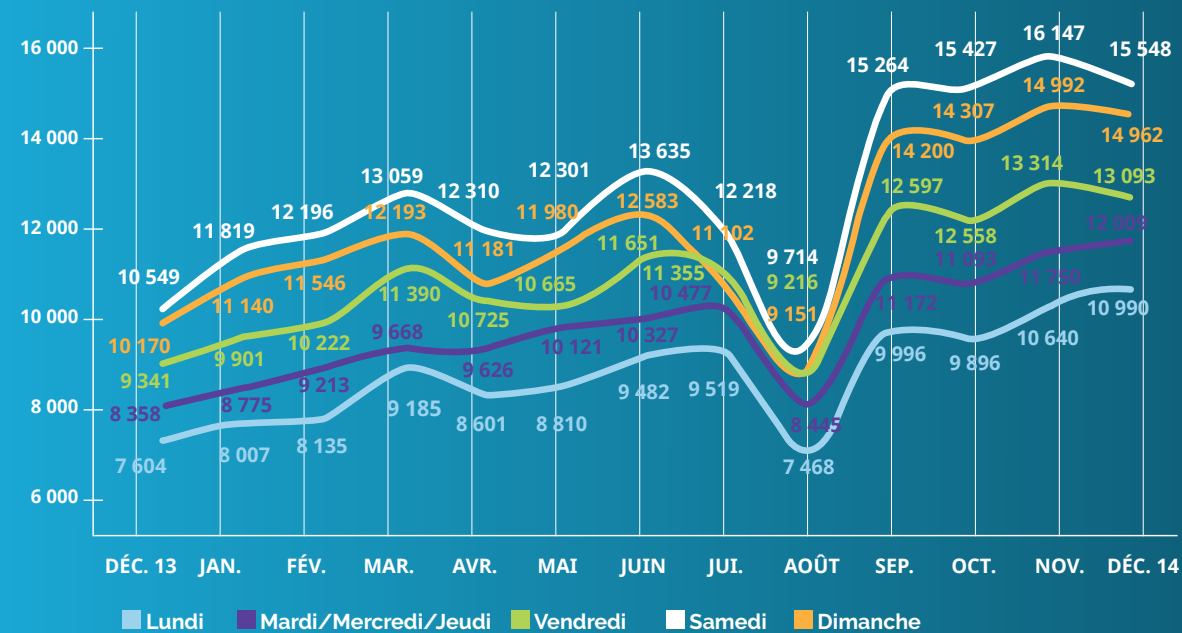


ÉVOLUTION DES ORIGINES/DESTINATIONS DE 2011 À 2014



Quand ? Les usages

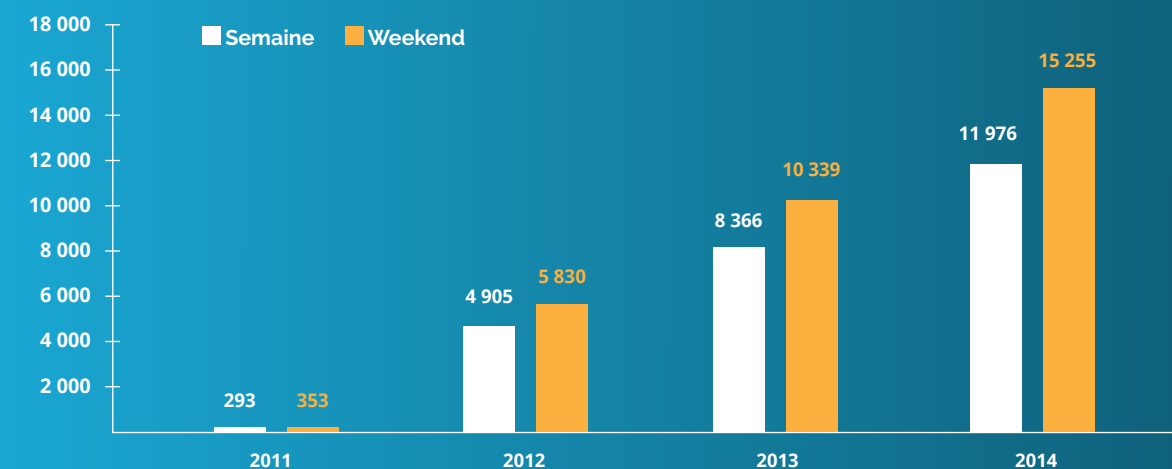
Nombre moyen de locations par jour en 2014



Sur l'ensemble de l'année 2014, 4 millions de locations ont été effectuées en Autolib'. Parmi elles, 2,68 millions ont été effectuées en semaine et 1,34 millions le week-end (soit 25% de locations en plus les jours de week-end par rapport aux jours de semaine). Entre décembre 2013 et décembre 2014, on observe une augmentation du nombre de locations de 43% la semaine (+71% en 2013) et de 48% le week-end (+77% en 2013).

En fin d'année 2014, on compte une location toutes les 6,5 secondes (9,7 sec à la fin 2013). Le samedi soir, entre 19h et 21h on enregistre une prise de véhicule toutes les 3,5 secondes. On observe également une baisse significative du nombre de locations pendant les périodes de vacances scolaires et particulièrement pendant le mois d'août.

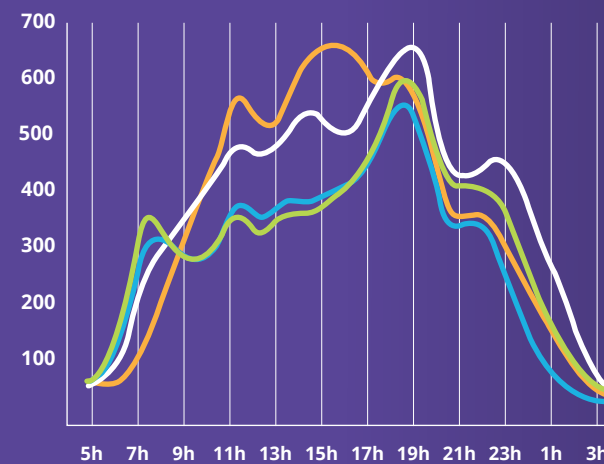
NOMBRE MOYEN DE LOCATIONS PAR JOUR DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE



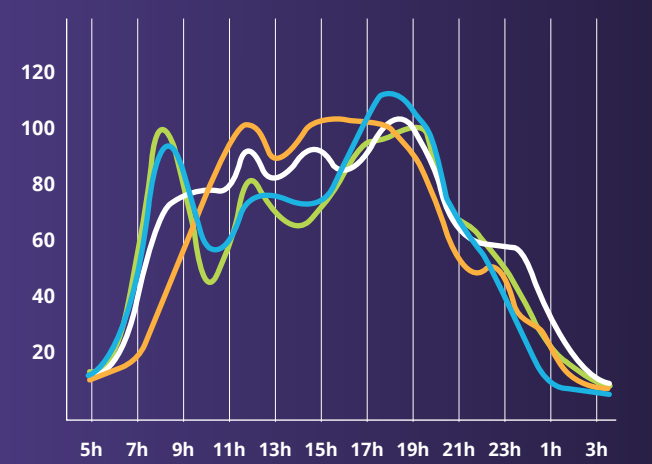
Nombre de départs de locations par heure en fonction des origines/destinations des trajets

De lundi à jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche

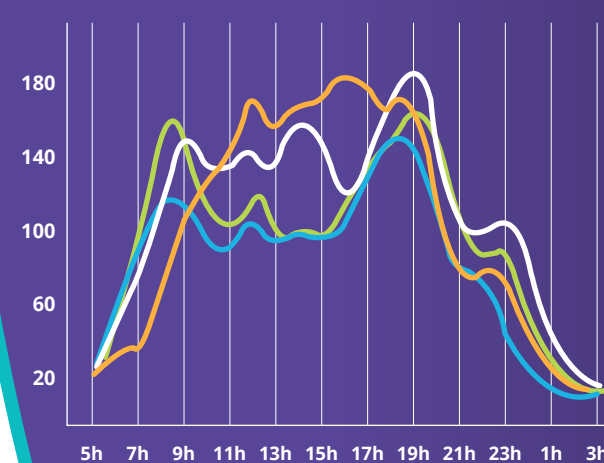
PARIS > PARIS



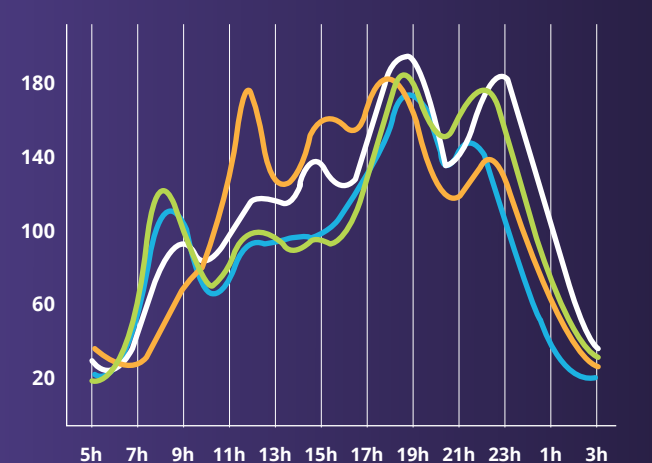
PROCHE COURONNE > PROCHE COURONNE



PROCHE COURONNE > PARIS



PARIS > PROCHE COURONNE



Ces 4 graphiques représentent la répartition moyenne par jour des locations effectuées en novembre et décembre 2014 en fonction de l'heure de départ et des origines/destinations.

De façon générale, on distingue 4 pics d'utilisation :

Le 1^{er} pic d'utilisation s'observe le matin entre 7h et 10h. Ce pic est particulièrement prononcé en semaine pour les trajets ayant pour destination la proche couronne. Il est également présent le samedi pour les

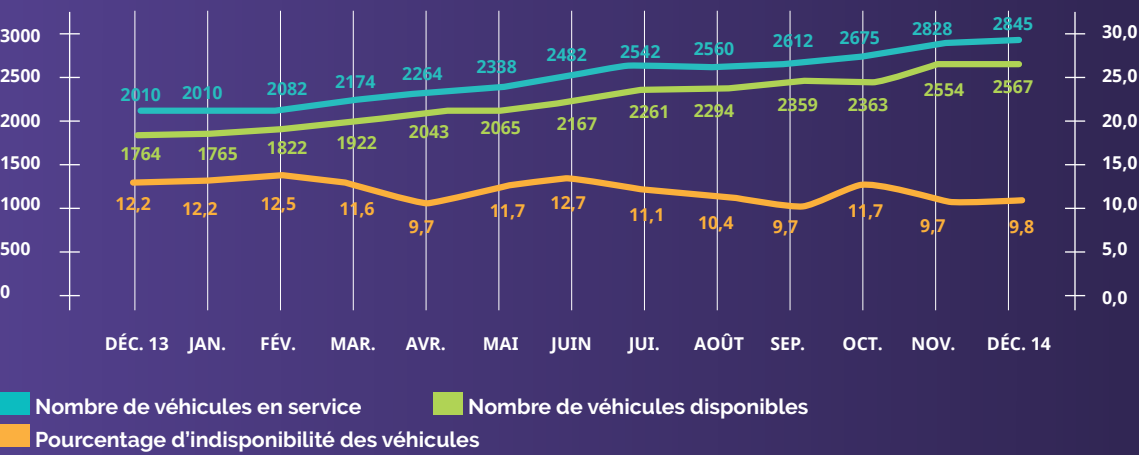
trajets de la proche couronne vers Paris. Le second se situe en début d'après-midi entre midi et 13h. Ce pic est accentué durant le week-end, et tout particulièrement le dimanche.

Le pic le plus important se situe entre 18h et 20h. Il est particulièrement marqué pour les trajets ayant pour origine et destination la proche couronne.

Enfin, on observe un léger pic d'activité autour de minuit. L'amplitude de ce pic est légèrement plus accentuée les vendredi et samedi soirs, en particulier pour les trajets de Paris vers la proche couronne.

Quoi ? Les véhicules & les stations

Parc de véhicules



L'année 2014 a été marquée par l'augmentation du nombre de véhicules en service : 835 véhicules ont ainsi été ajoutés tout au long de l'année. De plus, on remarque que depuis l'installation des activités de maintenance au Centre Ney, la proportion de vé-

hicules indisponibles a diminué en passant de 12,2% en 2013 à 9,8% à la fin de 2014. Avec près de 70 000 abonnés actifs à la fin 2014, un véhicule est donc partagé par 27 abonnés.

STATIONS AUTOLIB' ET PLACES DE STATIONNEMENT

	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014	Progression 2013-2014
Stations	254	736	840	870	+2%
Dont stations hors-voirie	1	8	26	29	+12%
Bornes Autolib'	1094	3427	4071	4183	+3%
Bornes de recharge Tiers	144	233	251	469	+87%
Total bornes de charges	1238	3660	4322	4652	+8%
Bornes d'abonnement	36	67	72	71	-1*

* Démantèlement temporaire d'une station à Alfortville, qui doit être remise en service en 2015

En 2014, de nombreuses places ont été ajoutées aux stations existantes, essentiellement à Paris où les stations étaient de taille plus réduite qu'en proche couronne. 218 bornes ont ainsi été déployées au cours du premier semestre, afin d'offrir davantage de lieux de

stationnement pour les abonnés Autolib' et de développer le réseau de recharge pour les véhicules électriques privés. Grâce à la finesse de son maillage, Autolib' offre à ses abonnés la possibilité de réaliser plus de 750 000 trajets origine-destination différents.

Disponibilité des véhicules et des places de stationnement

	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014	Progression 2013-2014
Nombre de véhicules par station	1,09	2,08	2,08	2,95	+38%
Nombre de bornes par véhicules	4,49	2,40	2,45	1,81	-29%

La mise en service de 835 véhicules supplémentaires a augmenté de 38% le nombre de véhicules par station. Le nombre de places par véhicule a logiquement diminué de 29%. En corollaire, le taux d'indisponibilité des véhicules en station (absence d'au moins un véhicule sur une station) a fortement diminué.

Ce taux est passé de 41% à 27% de décembre 2013 à décembre 2014. A l'inverse, l'indisponibilité des places de stationnement a augmenté, passant d'un taux de 11% à 21% entre décembre 2013 et décembre 2014.

CARTE D'IDENTITÉ D'UNE AUTOLIB'	CARTE D'IDENTITÉ D'UNE STATION
27 abonnés par véhicule disponible*	1,81 places de stationnement par Autolib' disponible*
4,7 locations par jour de semaine*	13,8 départs de locations par jour de semaine*
5,9 locations par jour de week-end*	17,4 départs de locations par jour de week-end*
1 564 locations par an	4 589 départs locations par an
333 jours en service par an	360 jours en service par an
32 jours en maintenance par an	5 jours en maintenance par an
14,5 km/h de vitesse moyenne	71% de disponibilité de véhicules*
44,6 km parcourus chaque jour	77% de disponibilité de place de stationnement*
8,9 km par trajet en moyenne	
2h38 min de location par jour	
2 modèles de véhicules	De 4 à 7 places de stationnement (5,07 places en moyenne)
250 km d'autonomie	363 mètres entre deux stations

*Données pour décembre 2014

UNE LOCATION TOUTES LES 6,7 SECONDES

Recharges

Nombre de recharges de véhicules tiers par station en 2014

Autolib' offre aux propriétaires de véhicules particuliers la possibilité de les recharger en souscrivant à l'un des trois forfaits disponibles : les forfaits « recharge AUTO », « recharge 2ROUES » et « recharge PRO ».

En 2014, 26 548 recharges de véhicules privés ont ainsi été effectuées. C'est 2,5 fois plus qu'en 2013 où seulement 10 083 recharges avaient été réalisées.

73% des recharges sont effectuées à Paris intra-muros et 27% en proche couronne. 96% des stations Autolib' ont été utilisées au moins une fois pour une recharge en 2014.

Légende

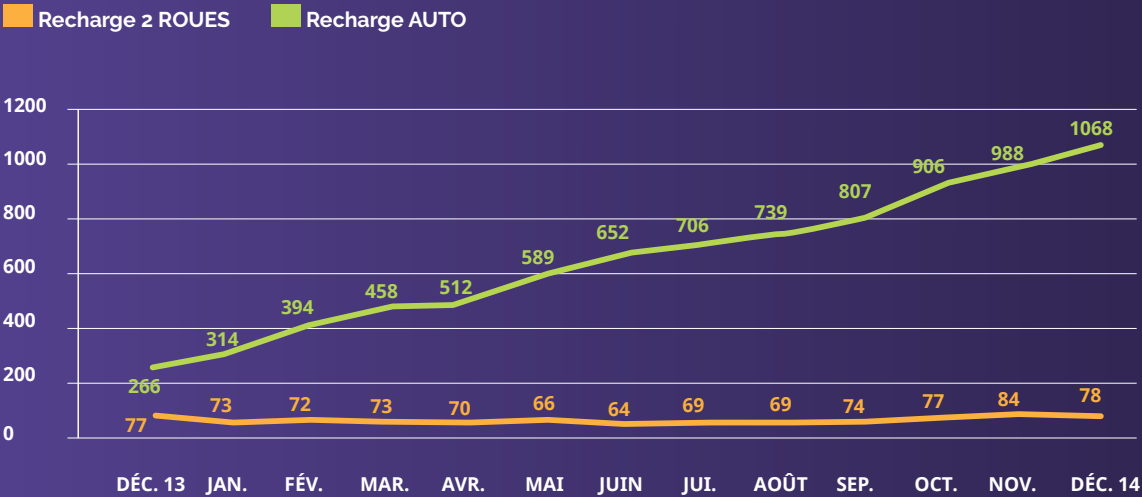
Nombre de recharges

- 0
- Moins de 10
- Entre 10 et 50
- Entre 50 et 100
- Entre 100 et 319
- Communes adhérentes à Autolib'Métropole
- Communes non adhérentes à Autolib'Métropole
- Bois et forêts

**73% DES RECHARGES
SONT EFFECTUÉES À
PARIS INTRA-MUROS
ET 27% EN PROCHE
COURONNE**

Recharges

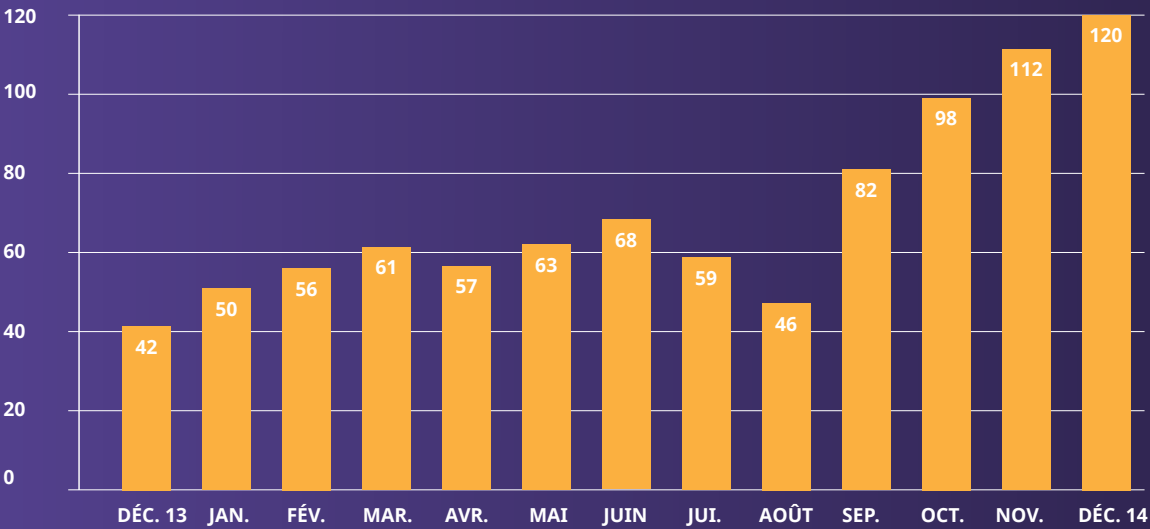
Abonnements Recharge actifs en 2014



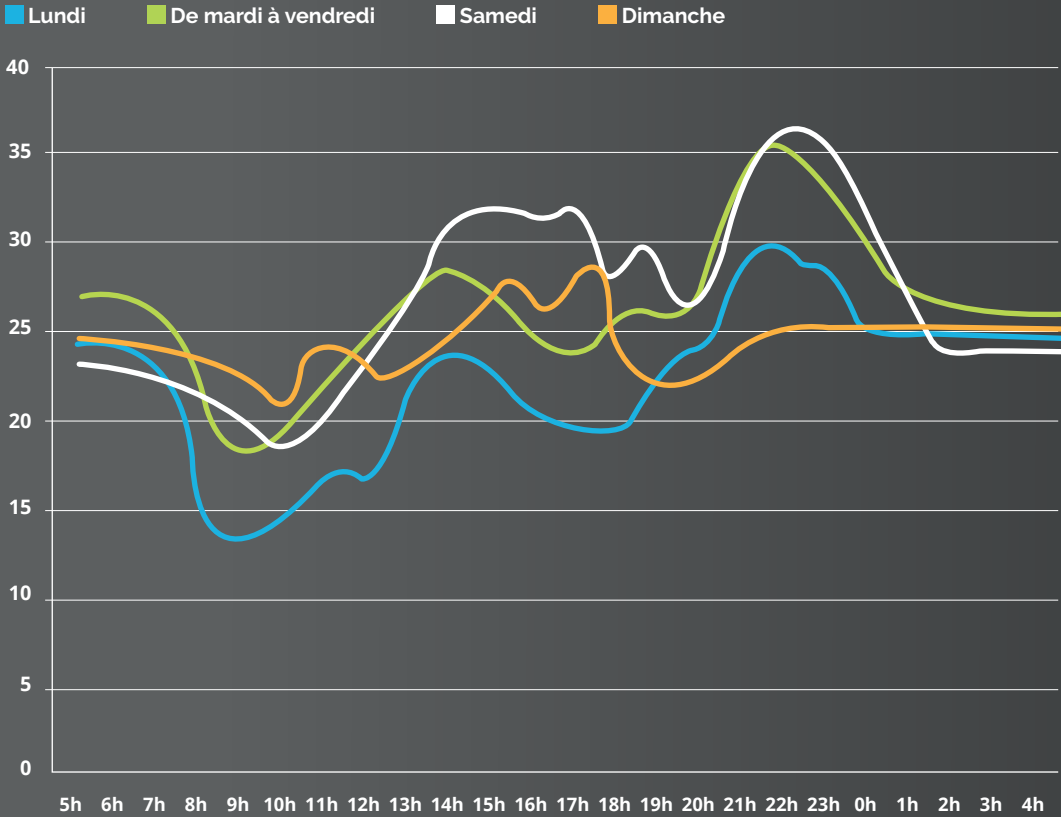
Au 31 décembre 2014, on compte 1 146 abonnements recharge pour particuliers actifs. C'est 3,3 fois plus qu'il y a 1 an. Parmi eux, 93% sont des abonnements « recharge AUTO » et 7% des abonnements « recharge 2 ROUES ».

Pour rappel, ces taux étaient respectivement de 50% chacun à la fin de 2012 puis de 77% et 23% à la fin de 2013.

Nombre de recharges par jour en 2014



Recharges simultanées par tranche horaire



Ce graphique représente le nombre de recharges simultanées effectuées sur l'ensemble du réseau de bornes Autolib'. Ces résultats sont les moyennes du nombre de recharges par jour en novembre et décembre 2014. Sur ces 2 mois, on observe en permanence entre 9 et 51 véhicules tiers simultanément en charge. De façon générale, à 8h du matin, le nombre de véhicules en cours de charge baisse considérablement, du fait de la bascule du forfait nuit au tarif jour. A contrario, à 20h, on observe une hausse du nombre de recharges (début du forfait nuit).

	RECHARGE AUTO	RECHARGE 2 ROUES
Abonnement	15€ de frais d'inscription la 1 ^{ère} année puis 0€ les années suivantes	15€/an
Tarif jour Entre 8h et 20h	1€/heure	2 heures gratuites puis 1€/heure
Tarif nuit Entre 20h et 8h	1€/heure Plafonné à 4€	4 heures gratuites puis 1€/heure

En décembre 2014, Autolib' c'est :

chiffres clés

L'équivalent
d'un tour du monde
parcouru
toutes les

8 heures

Plus de
4 650
bornes
de charge

7,67
millions de trajets
réalisés et 68,8
millions de km
parcourus (depuis
l'ouverture)

870
stations

2 856
véhicules
en service

5,2
locations
par véhicule
et par jour

1 013
véhicules loués
simultanément
en pointe

Une location
toutes les
6,7
secondes

67 500
Abonnés 1 an
actifs

2,06 millions
de litres d'essence
économisés (pour
l'année 2014)

glossaire

ABONNEMENT : Titre d'adhésion au service Autolib'. En 2014, on compte 5 forfaits Autolib' (1 An, 1 Mois, 1 Semaine, 1 Jour, Partagé 8h), ainsi que 2 forfaits Recharge (Recharge 2 roues et Recharge Auto). Des abonnements destinés aux professionnels sont également disponibles sous la forme d'abonnements Recharge Pro et de forfaits Autolib' Pro ajustables.

AUTOPARTAGE : Mise en commun au profit d'utilisateurs d'une flotte de véhicules de transport terrestre à moteur. Chaque abonné peut accéder à un véhicule sans conducteur pour le trajet de son choix et pour une durée limitée.

COMMUNE ADHÉRENTE, COMMUNE MEMBRE : Commune ayant adhéré au Syndicat Mixte Autolib' Métropole.

DÉLÉGATAIRE : La Société Autolib', filiale du Groupe Bolloré, a remporté le 16 décembre 2010 la délégation de service public concédée par le Syndicat Mixte Autolib' au nom des collectivités adhérentes.

ESPACE (D'ABONNEMENT) : Kiosque en extérieur donnant la possibilité de souscrire à un abonnement.

FORFAIT : Parmi les abonnements Autolib' existants, certains se déclinent sous forme de forfaits. Ces derniers peuvent être utilisés par un seul utilisateur ou être multi-utilisateurs (forfait partagé 8h destiné aux particuliers et forfaits professionnels).

INSCRIT : Personne ayant souscrit au moins un abonnement Autolib' depuis l'ouverture du service.

OPEN DATA : Données numériques accessibles à tous via le web.

RÉÉQUILIBRAGE : Le rééquilibrage consiste à modifier volontairement la répartition des véhicules afin d'obtenir une bonne répartition du parc Autolib' et éviter que des stations ne soient vides ou pleines.

SERVICE AUTOLIB' : Service consistant à mettre à disposition des usagers une flotte de véhicules électriques accessibles en libre-service ainsi qu'un service de recharge.

STATION : Une station se compose de 4 à 7 emplacements dotés chacun d'une borne de charge pour garer et recharger les véhicules électriques et d'une borne de location qui permet le retrait en libre-service de ces derniers par les usagers, 24h/24 et 7j/7.

TRACE DIRECTE : Possibilité de restitution d'un véhicule électrique dans une station différente de la station où elle a été initialement louée.

TRAJET EN BOUCLE : Trajet dont la station de retour du véhicule est la même que celle de départ.

TRAJET INTRA-COMMUNAL : Trajet dont l'origine et la destination se situent dans la même commune.

USAGER : désigne toute personne abonnée au service public Autolib'.

UTILIB' : version utilitaire de l'Autolib'.

UTILISATEUR : Un utilisateur est une personne ayant été abonnée au moins un jour en 2014.

VÉHICULE EN SERVICE : Véhicule ayant été introduit dans la flotte Autolib'.

VÉHICULE DISPONIBLE : Véhicule disponible à la location (sur borne verte, réservé ou en location).



2014,

Autolib' Métropole
en chiffres

www.autolibmetropole.fr